



## COMMUNIQUE RELATIF A LA RENTREE ACADEMIQUE 2024-2025

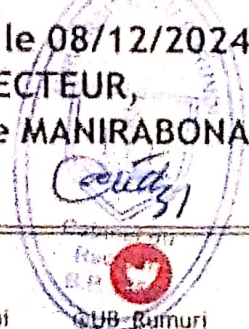
Consécutivement au communiqué du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique du 07 décembre 2024 annonçant la note minimale exigée pour entrer à l'Ecole Nationale Supérieure (ENS) et à l'Université du Burundi (UB) ainsi que les résultats du concours donnant accès aux pôles d'excellence de l'UB, la Direction de l'UB voudrait porter à la connaissance des lauréats de l'Examen d'Etat édition 2024 ayant choisi les filières de l'UB et obtenu la note minimale requise ce qui suit :

1. A partir de ce lundi 09 décembre 2024, les listes d'orientation dans les différentes filières seront affichées dans les lieux habituels d'affichage et sur le site web de l'UB : [www.ub.edu.bi](http://www.ub.edu.bi)
2. La validation de filière d'orientation et le dépôt de dossier électronique en ligne sur <https://inscriptionbac.ub.edu.bi> débuteront ce même lundi 09 décembre 2024.
3. A partir de mardi 10 décembre 2024, le candidat étudiant qui a terminé son inscription en ligne et reçu son code, est prié d'aller rapidement déposer son dossier physique à la Direction des Services Académiques pour les facultés/instituts de Bujumbura ou aux décanats des campus de l'intérieur du pays : Buhumuza (Cankuzo), Nyamugerera (Bubanza), Zege et du Centre vétérinaire (Gitega).
4. Les recours sont recevables sur la même plateforme du 09 au 11 décembre 2024. Avant de faire un quelconque recours, il faut obligatoirement valider la filière attribuée.
5. Il est à rappeler que les cours débuteront lundi 16 décembre 2024 à partir de 8h00.
6. Les listes d'éléments constitutifs des dossiers d'inscription et de demande de prêt-bourse se trouvent en annexe.
7. La Direction des Services Académiques et les Décanats de différents facultés et instituts sont priés de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour garantir un bon accueil à ces nouveaux étudiants.

Fait à Bujumbura, le 08/12/2024

LE RECTEUR,

Prof. Dr. Audace MANIRABONA



### Annexe 1 : Dossier d'inscription

1. Le code (la preuve) reçu après la validation de la filière en ligne ;
2. Une photocopie conforme à l'original du diplôme d'Etat ou attestation de réussite à l'Examen d'Etat ;
3. Une attestation d'équivalence du diplôme d'Etat s'il est délivré à l'étranger
4. Un extrait d'acte de naissance ;
5. Une attestation d'identité complète originale valide ;
6. Un extrait du casier judiciaire ;
7. Une attestation de bonne conduite, vie, mœurs et civisme ;
8. Trois (3) photos passeport ;
9. Un curriculum vitae détaillé ;
10. Deux fardes chemise ;
11. Deux fardes à suspendre ;
12. Un reçu de paiement des frais de scolarité pour les candidats étrangers ;

NB : Ces éléments doivent être déposés électroniquement sur la plateforme d'inscription

### Annexe2 : Dossier de demande de prêt-bourse

1. Le code (la preuve) reçu après la validation de la filière en ligne ;
2. Une photocopie conforme à l'original du diplôme d'Etat ou attestation de réussite à l'Examen d'Etat ;
3. Une attestation d'identité complète originale valide ;
4. Deux (2) photos passeport ;
5. Une photocopie de la carte nationale d'identité des parents pour les célibataires ou du tuteur pour les orphelins ou du conjoint pour les mariés

D'autres documents complémentaires pourront être exigés en cas de nécessité.

